

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DE MARCHÉS

RÉPUBLIQUE DU CAP VERT

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'HABITAT

PROJET D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DES PORTS INGLÊS DE MAIO ET DE PALMEIRA DE SAL

1. La République du Cap Vert a reçu du Fonds africain de développement (FAD) un prêt en vue du financement du «Projet d'Extension et de Modernisation des ports Inglês de Maio et Palmeira de Sab».
2. Ce projet vise les principaux objectifs suivants : (i) améliorer le niveau de service des ports Inglês et Palmeira; et (ii) améliorer les conditions de vie des populations dans la Zone d'Influence Directe du Projet, particulièrement à Maio.
3. Le projet comprend les deux composantes suivantes :
 - Extension et modernisation du port Inglês
 - Extension et de modernisation des installations terrestres du port de Palmeira, dans l'île de Sal ;
4. Les modes d'acquisition prévus pour les travaux, biens et services financés au moyen du prêt sont indiqués ci-après :
 - A. **Travaux / Équipements portuaires : Appel d'Offres International (AOI)** : Travaux d'extension et modernisation du port Inglês, travaux d'extension et de modernisation des installations terrestres du port de Palmeira, dans l'île de Sal et travaux de construction de l'école de Palmeira.
 - B. **Biens : Consultation de fournisseurs** : Acquisition de matériel pour l'exploitation du sel, pour la fabrication du fromage, pour équiper le centre de formation de la mairie de Maio et pour équiper la cellule d'exécution du projet,
 - C. **Services : Sélection de firmes sur la base d'une liste restreinte** : Services de bureaux d'ingénieur-conseil (études routières, contrôle et la surveillance des travaux de construction et suivi/mise en œuvre du PGES), audit du projet, sensibilisation des populations riveraines aux problèmes d'environnement et VIH Sida.
5. Toutes les acquisitions par Appel d'offres international (AOI) et la sélection de services de consultants, financés par la BAD, se feront conformément aux « Règles et procédures de la Banque pour l'acquisition de biens et travaux », (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012), et

aux «Règles et procédures de la Banque pour l'utilisation de consultants», (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012).

6. Les acquisitions par Appel d'offres national (AON) se feront conformément à la législation nationale sur les marchés publics (Loi 17/VII/2007 du 10 Septembre 2007) en utilisant les dossiers types d'appel d'offres de l'emprunteur ainsi qu'aux dispositions énoncées dans l'accord de financement.
7. Les dossiers d'appels d'offres devraient être disponibles en Mai 2019.
8. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Organe d'exécution : **Cellule d'Exécution du Projet (CEP)**

Adresse : **Rue Judice Biker, Ponta Belem/Praia, Cap Vert, BP : 114**

Personne à contacter : **Le Coordonnateur de la CEP, M. Ricardo Salústio**

Téléphone : **+238 260 83 54**

Email : **ricardo.salustio@mioth.gov.cv**